

Bruxelles, le 22 décembre 2016
(OR. en)

15610/16

PE-QE 384

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen
	– Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen

- a) P-006153/2016 - João Pimenta Lopes (GUE/NGL)
Décision de la Turquie de suspendre la Convention européenne des droits de l'homme
15448/16 PE-QE 382
 - b) E-006971/2016 - John Stuart Agnew (EFDD)
Négociations liées au Brexit
14891/16 PE-QE 374
 - c) E-007026/2016 et E-007027/2016 - Mylène Troszczynski (ENF)
Procédure d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, chapitre 5 de l'acquis
Procédure d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, chapitre 8 de l'acquis
15554/16 PE-QE 383
 - d) P-008400/2016 - Geoffrey Van Orden (ECR)
Article 50
15189/16 PE-QE 378
-